

GUIDE DES ETUDES
2022-2023

- ~ DAEU A
- ~ DAEU B

DAEU



DAEU

 DAEU option A
Littéraire

 DAEU option B
Scientifique

 Remise à niveau option B



CONTACTEZ LE SUP-FC

NOTRE ADRESSE
SUP-FC : Service *Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification*
Université de Franche-Comté
Bâtiment Bachelier
Domaine de la Bouloie
25030 Besançon Cedex

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
03.81.66.58.70
Tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
(sauf jours fériés et périodes de fermeture)

CONTACT MAIL
sup-fc@univ-fcomte.fr

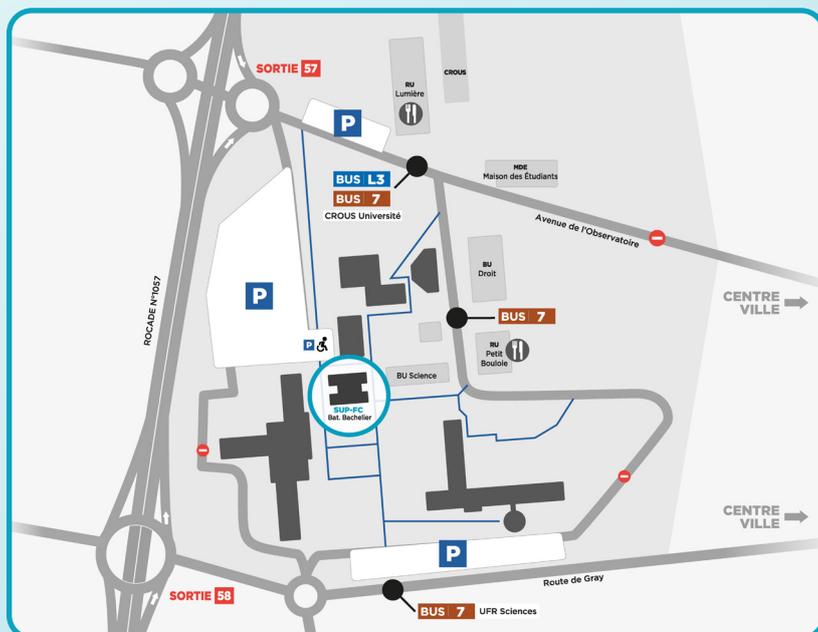
SITE INTERNET : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr/>

RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook : SUP-FC ou @Supfc25
- Twitter : SUP_FC_ufc
- LinkedIn : SUP-FC



VOUS RENDRE AU SUP-FC



• VOUS VENEZ EN BUS

Les Lignes de BUS Ginko
Arrêt sur le campus "CROUS Université"
Ligne 3 : Centre ville - Temis / Campus
Ligne 7 : Palente - Haut de chazal

• VOUS VENEZ EN TRAIN

Vous devez **descendre à la gare Besançon Viotte**. Si vous arrivez à la gare Besançon Franche-Comté TGV, vous devrez prendre une navette train SCNF entre cette nouvelle gare et la gare du centre ville de Besançon (Viotte).

• VOUS VENEZ EN VOITURE

Coordonnées GPS du bâtiment : Lat : 47.247156517630884 / Long : 5.984909534454346

Le plus rapide : Sortie 57 sur la N57, pour rejoindre le grand parking de l'université.

Nous sommes référencés sur **Google Maps** à SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification



SOMMAIRE

1	Mot de bienvenue	6
2	Inscriptions DAEU	7
2.1	Les contacts pour la filière	7
2.2	Les conditions générales	7
2.3	Les pièces à produire	8
2.4	Le calendrier	8
2.5	L'entretien	8
2.6	Aménagement des conditions d'études	9
2.6.1	Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)	9
2.6.2	Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau	9
2.7	Carte étudiant	10
2.8	Auditeurs (libres)	10
2.9	Transfert universitaire	11
2.10	Annulation inscription	12
2.10.1	Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux	12
2.10.2	Étudiants boursiers ayant acquitté les droits d'inscription	12
2.10.3	Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle	12
3	Communication et plateformes	13
3.1	Accès aux ressources électroniques	13
3.1.1	Activation compte universitaire SESAME	13
3.1.2	Accès aux cours	13
3.2	Production des étudiants	14
3.2.1	Les productions des étudiants	14
3.2.2	Plagiat	14
3.2.3	Citations et reproductions d'œuvres	14
3.3	Communication avec la scolarité	14
3.4	Plateforme moodle	15
3.5	Les bibliothèques universitaires	16
3.6	En pratique	16
4	Organisation des examens DAEU	17
5	Calendrier général DAEU	18
6	Présentation de la formation DAEU	19



6.1	Présentation	19
6.2	Généralités sur la formation	19
6.2.1	Objectifs de la formation	19
6.2.2	Public	19
6.3	Organisation générale	19
6.3.1	Déroulement	19
6.3.2	Les différentes formes d'enseignement	20
7	Coût de la formation DAEU	22
8	M3C et évaluations des connaissances	24
8.1	Organisation des enseignements	24
8.1.1	Organisation de l'année et interruption des cours ou du tutorat	24
8.1.2	Contrôle des séances	24
8.1.3	Contrôle du suivi de la formation	24
8.2	Modalités des examens	24
8.2.1	Date des examens	24
8.2.2	Mode de contrôle	24
8.2.3	Présentation aux épreuves	25
8.2.4	Epreuves du diplôme	25
9	Structure du DAEU option a	27
10	Description des enseignements du DAEU option a	29
11	Structure du DAEU option b	46
12	Description des enseignements du DAEU option b	48
13	Structure du DAEU remise à niveau	62
14	Description des enseignements du DAEU remise à niveau	64
15	Glossaire	68



1 MOT DE BIENVENUE



Bonjour à toutes et tous,

C'est peut-être vos premiers pas dans votre démarche de reprise d'études, c'est un choix difficile et vous avez raison de prendre connaissance des informations présentes dans ce guide. Nous sommes le Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC¹) de l'Université de Franche-Comté². Nous proposons des formations universitaires pour obtenir des diplômes nationaux depuis 1966 à travers le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU). Fort de ce savoir-faire de plus de 50 ans, nous proposons aux équipes pédagogiques un accompagnement intégrant les évolutions pédagogiques dans le but de vous offrir un cadre cohérent. Ainsi, vous pouvez évoluer dans chaque enseignement facilement et bénéficier d'un suivi personnalisé. Nous sommes adhérents de la Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance (FIED³) regroupant les établissements d'enseignement à distance francophones. Notre université, membre fondateur de la Communauté de l'Université Bourgogne Franche-Comté⁴, forme chaque année plus de 1 500 étudiants dans cette modalité distancielle sur dix grands domaines couvrant avec 18 diplômes différents les niveaux du baccalauréat, de licence et de master. Chaque année, nous avons plus de 300 étudiants diplômés en fin de cycle avec des taux de réussite équivalents au présentiel.

Pour mieux répondre à vos attentes de public qualifié d'empêché, nous avons mis en place la demi-vitesse pour l'ensemble de nos diplômes. Avant de développer ce qu'est la demi-vitesse, je voulais revenir sur la notion d'empêché. Celle-ci regroupe toutes les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas suivre votre formation à cause de problèmes géographiques ou horaires. Cela pour différentes raisons comme être en emploi, éloigné de l'université, atteint d'une pathologie ou maladie, sportifs de haut niveau... ou toute raison vous restreignant dans vos horaires ou mobilité. Pourquoi la demi-vitesse, tout simplement pour être cohérent avec le fait que vous êtes empêché. Si vous ne pouvez pas suivre une scolarité classique, c'est que vous ne pouvez pas consacrer le même temps à vos études qu'un étudiant classique. Le vôtre est souvent de l'ordre de la dizaine d'heures en moyenne par semaine. C'est pourquoi nous vous proposons de la suivre selon votre rythme. Nous avons ainsi organisé de façon annuelle les enseignements qui sont dispensés habituellement sur un semestre. Non pas en étalant la durée de chaque enseignement, mais en organisant la temporalité de l'enchaînement des modules enseignés. Ainsi votre charge de travail académique reste compatible avec vos autres activités. Il reste possible de suivre votre scolarité à vitesse classique ou en choisissant les modules que vous souhaitez suivre. De plus, nous proposons pour chaque diplôme des certifications qui peuvent compléter votre formation.

Ce guide est une source d'informations importantes synthétisant les éléments réglementaires, administratifs, techniques ou en lien avec votre scolarité en un seul lieu. Il contient sûrement la réponse aux questions que vous vous posez. C'est pourquoi je vous invite à consulter son sommaire pour trouver le thème en lien avec votre interrogation et ainsi obtenir votre réponse. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez nous contacter à travers l'un des différents canaux (mail, téléphone, réseaux sociaux, courrier postal...) mis à votre disposition.

La reprise d'études est un choix courageux qui va nécessiter un investissement intellectuel et temporel important de votre part. C'est aussi la raison pour laquelle, nos équipes pédagogiques et administratives sont à votre disposition pour vous accompagner vers la réussite de votre projet qu'il soit personnel ou professionnel.



Le Directeur du SUP-FC
Fabrice BOUQUET

1. <https://sup-fc.univ-fcomte.fr>

2. <https://www.univ-fcomte.fr>

3. <https://www.fied.fr>

4. <https://www.ubfc.fr>



2 INSCRIPTIONS DAEU

2.1 Les contacts pour la filière

Responsable pédagogique : Fabien Picaud
Scolarité de la filière : Marion Caire

Mail : ctu-daeu@univ-fcomte.fr
Téléphone : 03.81.66.62.48

Adresse postale :
Service Universitaire de Pédagogie (SUP-FC) / DAEU
Université de Franche-Comté
Bâtiment Bachelier
Domaine de la Bouloie
25030 Besançon Cedex

Accueil téléphonique :
03.81.66.58.70
Tous les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sauf jours fériés

2.2 Les conditions générales

L'arrêté ministériel du 03 août 1994 précise les conditions d'inscription à la préparation au DAEU :

- Sont admis à s'inscrire à l'Université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins, ayant résidence permanente en France, et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :
- Avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activités professionnelles, à temps plein ou à temps partiel (80 heures minimum par mois), ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale. Pour l'inscription à l'Université sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante : le service national / toute période consacrée à l'éducation d'un enfant / l'inscription à Pole emploi / la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification / l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 susvisée.
- Avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.
- Les possesseurs du baccalauréat ne sont pas autorisés à s'inscrire à l'examen du DAEU.

IMPORTANT : Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder quatre années. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent. A titre exceptionnel un délai supplémentaire d'une année peut être accordé par le Président de l'Université auprès de laquelle le candidat souhaite s'inscrire pour obtenir le diplôme.



2.3 Les pièces à produire

La liste figure dans le dossier d'inscription (E-candidat ou papier).

2.4 Le calendrier

Accueil du public au SUP-FC, Bâtiment Bachelier, Domaine de la Bouloie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Inscriptions du 09 mai au 23 septembre 2022 depuis la plateforme eCandidat ou retrait des dossiers au SUP-FC.

RÉUNION D'INFORMATION POUR LE DAEU A ET B : MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022 À 18H.

Merci de confirmer votre présence.

Pour suivre cette réunion à distance,

merci d'envoyer un mail au responsable : fabien.picaud@univ-fcomte.fr

ATTENTION ! Il ne sera pas envoyé de convocation.

Adresse : Faculté des Sciences - Amphi Croisot Bâtiment K
16 Route de Gray - BESANÇON

Retrait des dossiers : du 09 mai 2022 au 23 septembre 2022 sur l'application eCandidat ou auprès de la scolarité du DAEU au SUP-FC, Bâtiment Bachelier, Domaine de la Bouloie.

Dépôt des dossiers accompagnés des pièces à produire avant le 23 septembre 2022 sur l'application eCandidat ou à la scolarité du DAEU au SUP-FC, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

2.5 L'entretien

Il concerne uniquement les stagiaires inscrits en année préparatoire :

Lorsque le dossier est complet le candidat a obligatoirement un entretien avec un enseignant. Il reçoit une convocation qui lui précise le jour, l'heure et le lieu de son entretien. L'inscription définitive se fait après cet entretien.

Cet entretien a pour but :

- de vérifier que le dossier d'inscription est complet
- de déterminer quel type de préparation va être suivie (DAEU A ou B)
- quelles matières optionnelles sont choisies (afin d'éviter des erreurs d'orientation)
- quel mode de contrôle est choisi

Mise en garde: les choix exprimés pendant l'entretien, en ce qui concerne le mode de contrôle et les matières optionnelles, ne peuvent en aucun cas être modifiés ultérieurement en cours d'année. Il est néanmoins possible de modifier ce choix lors d'une réinscription, mais le stagiaire devra demander un nouvel entretien. Le calendrier des épreuves du contrôle continu sera distribué début octobre 2022 à la suite de l'entretien.



2.6 ➤ Aménagement des conditions d'études

L'Université de Franche-Comté a mis en place des mesures destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants à besoins spécifiques. Ces derniers pourront disposer d'aménagements contractualisés entre eux et la composante. Pour cet article le terme "étudiant" sera privilégié afin de s'en tenir à la lettre du législateur et pouvoir réglementaire. Cependant, il fait référence de manière plus large aux usagers de l'enseignement supérieur. Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'étude : les étudiants salariés, les femmes enceintes, les chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, les étudiants à besoin éducatifs particuliers, les étudiants en longue maladie, les étudiants entrepreneurs, les artistes de haut niveau, les sportifs de haut niveau, les étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, les étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, les étudiants accomplissant des missions dans la réserve opérationnelle de la police nationale, les étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique, les étudiants réalisant un volontariat militaire prévu à l'article L.121-1 du code du service national, les étudiants élus dans les conseils des établissements et des CROUS.

2.6.1 ➤ Demandes de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportifs de haut niveau)

Ces demandes se font dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour tout étudiant (hors sportif de haut niveau) » (<http://admission.univ-fcomte.fr/regime-special-etudes.php>). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (à remplir par l'étudiant et qui sera annexé à son contrat pédagogique). Le *SUP-FC* ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande peut se faire dès le début de l'année universitaire et au plus tard 6 semaines avant la date des examens pour les épreuves en contrôle terminal et dès le début de l'année universitaire (au plus tard au 30 octobre) pour les épreuves en contrôle continu.

Les conditions d'éligibilité, les procédures à suivre par type de situation (formulaire, délai, organisme instructeur, pièces justificatives ...), la liste des aménagements des études pouvant être proposés sont énoncées dans la charte. Le directeur de la composante décide des aménagements accordés ainsi que de leur durée. Il notifie sa décision à l'utilisateur.

2.6.2 ➤ Demandes de régime spécial d'études des sportifs de haut niveau

Les demandes des étudiants sportifs de haut niveau se font dans les conditions et selon les procédures définies dans le document « Demande de régime spécial d'études pour étudiant sportif de haut niveau universitaire (SHNU) » (<http://admission.univ-fcomte.fr/regime-special-etudes.php>). Ce document contient le formulaire de demande de régime spécial (le contrat SHNU) ainsi que la charte des régimes spéciaux d'études des sportifs de haut niveau. Le formulaire (ou contrat SHNU) sera annexé au contrat pédagogique de l'étudiant). Le *SUP-FC* ne peut accorder que des aménagements pour les examens. Le dépôt de la demande peut se faire dès le début de l'année universitaire et au plus tard au 30 octobre.

Les conditions d'éligibilité au statut SHNU, la procédure à suivre, les délais, les obligations des parties, sont énoncés dans la charte.

Tous les usagers bénéficiant d'un régime spécial d'études se voient appliquer les modalités pédagogiques et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la formation, à l'exception de celles spécifiées (par UE et ou ECUE) et annexées dans la décision d'attribution du



régime spécial prise par la composante.

Pour les usagers en licence ayant conclu avec l'université un contrat pédagogique pour la réussite étudiante, ces modalités spécifiques sont inscrites dans ce contrat.

Pour les usagers ne pouvant pas être en présentiel pendant la période d'examens pour des raisons indépendantes de leur volonté et sous réserve de l'accord de la composante, la composante de la formation peut leur proposer des modalités pédagogiques spécifiques d'examen.

Médecine Préventive Universitaire

45 avenue de l'Observatoire

BP 1535

25009 BESANCON CEDEX

Téléphone : +33 381 666 130

Courriel : sumpps@univ-fcomte.fr ou sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

2.7 Carte étudiant

Une carte d'étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au SUP-FC en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par courrier.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, il ne faut donc pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

2.8 Auditeurs (libres)

Application du 8° du IV de l'article L.712-3 et des articles L.811-1 et L.719-4 du code de l'éducation, le statut d'auditeur à l'université de Franche-Comté est défini ainsi :

Le statut d'auditeur permet de suivre des enseignements, organisé en présentiel et à distance, et de bénéficier des supports de cours mais pas de se présenter aux examens. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs : les composantes de l' **UFC** sont compétentes pour décider celles qu'elles leur rendent accessibles. Pour participer aux scrutins, l'auditeur régulièrement inscrit, doit faire une demande d'inscription sur les listes électorales.

Une seule inscription en tant qu'auditeur (libre) peut être prise par année universitaire. L'autorisation d'inscription sous statut d'auditeur est prononcée, pour le président et par délégation, par le directeur de la composante dans laquelle l'auditeur demande à suivre des enseignements.

L'inscription administrative ouvre droit à une inscription pédagogique (au moyen d'une fiche) permettant de suivre au maximum 4 unités d'enseignement au sein d'une seule et même composante. L'auditeur libre peut suivre les enseignements des cours magistraux et de certains travaux dirigés, selon accord de la composante. Dès lors que la composante a procédé à l'inscription pédagogique de l'auditeur, lui sont octroyés l'accès, en salle et en ligne, aux cours, supports de cours et ressources documentaires. Un auditeur ne peut être autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les **UE** composées en totalité ou en partie de projets ou stages. Il n'est pas assuré pour ces catégories d'enseignement.

Les auditeurs ne sont pas assujettis à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Le montant des droits d'inscription afférent à l'inscription administrative est fixé à 100 euros.



Au *SUP-FC*, l'auditeur s'acquitte, en plus des droits d'inscription, du montant des droits pédagogiques.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris les droits pédagogiques au SUP-FC) n'est autorisée pour les auditeurs (libres).

→ **Frais d'accès aux cours pour une inscription non diplômante :**

- Version électronique : 11,80 € par crédit *ECTS*
- Version électronique et cours papier (seulement pour les filières le proposant) : 12,90 € par crédit ECTS

→ **Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances :**

- France métropolitaine : 10 €
- Europe ou DOM-TOM : 20 €
- Reste du monde : 35 €

→ **Frais d'envoi des supports de cours papier :**

- France métropolitaine : 15 €
- Europe + DOM-TOM : 30 €
- Reste du monde : 50 €

2.9 Transfert universitaire

Le transfert correspond à la situation d'un étudiant régulièrement inscrit dans une année de diplôme dans un établissement qu'il désire quitter et qui demande à s'inscrire dans la même année de diplôme dans un établissement dans lequel il désire poursuivre ses études. Le transfert peut avoir lieu tant au premier semestre qu'à la fin de celui-ci et après (soit au second semestre). La régularité du transfert répond aux conditions de l'article D612-8 du code de l'éducation.

L'inscription ne peut être autorisée que lorsque les deux chefs d'établissement ont donné leur accord. Le chef de l'établissement de départ transmet le dossier (édition du dossier étudiant Apogée) de l'intéressé au chef de l'établissement d'accueil. La scolarité déjà accomplie est prise en considération dans les conditions déterminées par l'établissement d'accueil.



2.10 Annulation inscription

En application des articles 18 et 19 de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, les critères généraux ont été définis par le conseil d'administration de l'université de Franche-Comté lors de la séance du 08 octobre 2019. Le remboursement des droits d'inscription administrative s'opère selon les cas suivants :

2.10.1 Droits d'inscriptions acquittés par les usagers qui préparent des diplômes nationaux

La demande doit être formulée par écrit avec accusé de réception et parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire, c'est-à-dire au plus tard le premier jour de la formation ou de la réunion de rentrée le cas échéant. Le remboursement est de droit. Une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

2.10.2 Étudiants boursiers ayant acquitté les droits d'inscription

La demande de remboursement intégral des droits d'inscription acquittés par un étudiant ayant obtenu le statut de boursier de manière tardive est de droit. Aucun frais pour actes de gestion ne peut être retenu sur ce remboursement.

2.10.3 Étudiants exonérés sur demande et sur situation personnelle

Le remboursement des droits d'inscription de tous les usagers ayant obtenu une exonération sur demande et sur situation personnelle ne pourra intervenir qu'après communication de la décision prise par le président dans le cadre d'une procédure centralisée.



3 COMMUNICATION ET PLATEFORMES

3.1 ↪ Accès aux ressources électroniques

3.1.1 ↪ Activation compte universitaire SESAME

Pour accéder aux ressources électroniques, vous devez avoir activé votre compte universitaire SESAME: http://acces.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail_etu.php

Etape 1 : Ecran d'authentification

- Rentrez votre INE en minuscules. Vous pouvez le retrouver sur votre contrat pédagogique.
- Rentrez votre date de naissance
- Cochez la case « J'ai pris connaissance »
- Téléchargez la charte informatique
- Recopiez le code de sécurité
- Cliquez sur « S'identifier » pour valider

Etape 2 : Ecran de saisie du mot de passe

Cet écran va vous donner votre identifiant/login. Notez-le bien car il sera utile pour vous authentifier sur l'ensemble des sites de l'université.

- Saisissez vos questions réponses de récupération de mot de passe
- Respectez bien les contraintes de création de votre mot de passe
- Validez

Etape 3 : Ecran de fin

Notez bien votre identifiant/login ainsi que **votre adresse mail universitaire** , et pensez bien à mémoriser votre mot de passe

Votre compte est maintenant initialisé et votre boîte mail universitaire est maintenant opérationnelle.

A noter : veuillez patienter 24h après votre inscription pédagogique avant d'accéder à votre compte Sésame

3.1.2 ↪ Accès aux cours

Vous pourrez accéder à vos cours et à votre boîte mail universitaire, via l'Espace Numérique de Travail (ENT) ou directement :

- pour la messagerie : <https://mail-edu.univ-fcomte.fr>
- pour la plateforme de cours (moodle) : <https://moodle.univ-fcomte.fr>



3.2 ↪ Production des étudiants

3.2.1 ↪ Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

3.2.2 ↪ Plagiat

La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

3.2.3 ↪ Citations et reproductions d'œuvres

Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADVSI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

3.3 ↪ Communication avec la scolarité

Lorsque vous vous adressez à la scolarité ou à un de vos enseignants, vous devez le faire avec l'adresse mail fournie par l'Université : prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr exclusivement. Il ne sera pas apporté de réponse aux mails envoyés à l'aide d'une adresse personnelle.

Dans l'objet du mail, vous devez faire figurer : le nom du parcours suivi ainsi que l'année (exemple : Sciences pour l'ingénieur - L3) puis le sujet de votre demande. La courtoisie et la politesse sont de rigueur pour tout échange. **Avant de poser une question, relire le guide des études.**



3.4 Plateforme moodle

Les cours sont consultables de deux façons :

- **en version électronique** : l'accès est possible à partir du 10 octobre 2022 (correspondant au début des cours), sous réserve d'avoir finalisé l'ensemble de son inscription (administrative et pédagogique) sur la plateforme moodle : <https://moodle.univ-fcomte.fr> ;
- **en version papier** : sous réserve que l'option ait été choisie et que le diplôme préparé propose cette option.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux documents de cours ne sont accessibles qu'en version électronique et ne sont pas diffusés en version papier. Merci de vérifier cela dans la partie spécifique à votre diplôme dans le guide ou lors de votre inscription pédagogique.

L'envoi des cours s'effectue généralement dès la finalisation de votre inscription afin de vous permettre de commencer à vous familiariser avec les questions au programme. Les colis étant particulièrement volumineux, il est donc conseillé de prendre toutes les dispositions adéquates pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Nous vous proposons, dans la partie spécifique du guide, une brève présentation de chaque unité d'enseignement, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques. Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation. En particulier, la publication ou la diffusion sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

La plateforme Moodle sert aux échanges avec les autres étudiants et les enseignants. Chaque forum associé aux espaces doit être utilisé à bon escient.

- L'espace CTU-GENERAL concerne les étudiants de l'ensemble des filières du SUP-FC. Dans chacun de ces espaces, le Forum des étudiants vous permet de communiquer avec les autres étudiants, il ne permet pas de contacter les enseignants. Le Forum des nouvelles permet à l'administration de diffuser des informations générales.
- L'espace diplôme concerne votre filière ;
- L'espace de cours qui concerne chaque module d'enseignement doit être privilégié pour les questions pédagogiques.

Pour tout échange d'informations concernant un **cours précis**, soit avec l'enseignant, soit avec les autres étudiants, vous disposez dans l'espace-cours concerné d'un **forum d'échanges**. Vous pouvez également écrire à l'enseignant à l'aide d'un message personnel mais l'utilisation de ce forum d'échanges est préférable. Le **forum annonces** permet à l'enseignant de vous fournir d'éventuelles indications.

La plateforme Moodle est l'outil qui vous permet d'accéder aux cours : l'ensemble des éléments qui vous permettront de travailler est disponible sur Moodle, dans l'espace-cours concerné.

Veillez bien à consulter toutes les rubriques sur l'espace Moodle car le document envoyé (sur demande) sous forme papier n'est qu'une partie des éléments disponibles : par exemple, les documents annexes, les TD, les sujets et les corrigés sont disponibles uniquement sur Moodle.



3.5 Les bibliothèques universitaires

A distance, bénéficiez des recherches documentaires plus simples et plus rapides. Sur le campus, vous aurez également accès aux Bibliothèques Universitaires (BU).

Ariane, l'outil de recherche des bibliothèques de l'Université de Franche-Comté, vous guide pour effectuer une recherche dans toutes les bibliothèques du réseau, sur tous types de documents, papier (livres, revues...), multimédia (DVD...) ou numériques (e-books, articles scientifiques, thèses...).

En quelques clics, vous pouvez accéder aux informations concernant le document que vous recherchez : sa disponibilité, sa bibliothèque, ou le lien d'accès vers le texte intégral.

Ariane vous permettra également d'élargir vos recherches aux bibliothèques de l'Université de Bourgogne (UB), de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSM), membres de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC).

Plus de renseignements : <https://scd.univ-fcomte.fr/>

3.6 En pratique

Vous souhaitez :

- activer votre compte universitaire sésame,
- trouver votre identifiant,
- accéder à vos cours,
- installer la suite Microsoft office 365,
- récupérer votre mot de passe,
- rediriger votre boîte mail universitaire vers votre boîte mail personnelle,
- numériser vos documents avec votre smartphone,
- ...

Rendez-vous sur le site internet du SUP-FC, rubrique "Je suis étudiant au SUP-FC - La scolarité ou FAQ".

Lien : <https://sup-fc.univ-fcomte.fr/ctu-reponses>



4 ORGANISATION DES EXAMENS DAEU

Les examens ont lieu à Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, . . .) sont accessibles sur le site internet du SUP-FC.

Les convocations sont envoyées en temps utile à l'adresse courriel fournie par l'université.



5 CALENDRIER GÉNÉRAL DAEU

Les examens se dérouleront entre le 12/06/2023 et le 16/06/2023. L'organisation précise sera communiquée au cours de l'année.



6 PRÉSENTATION DE LA FORMATION DAEU

6.1 Présentation

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) a été créé par arrêté ministériel en date du 03 août 1994, pour remplacer l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU). La préparation au DAEU est réalisée par le SUP-FC et assurée par des enseignants de l'université et des lycées de la ville de Besançon.

6.2 Généralités sur la formation

6.2.1 Objectifs de la formation

La préparation au DAEU vise différents objectifs en fonction des projets personnels que se fixe le candidat :

- Obtenir le DAEU, ce diplôme étant un véritable équivalent du baccalauréat, de niveau IV.
- Acquérir les connaissances et les raisonnements indispensables à toute formation continue supérieure, notamment dans les domaines techniques et économiques : cours du soir du CNAM, stages de formation continue de longue durée, stages de perfectionnement inter et intra entreprises, poursuite d'études à l'Université ou dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur.
- Élever le niveau de culture générale nécessaire à toute personne qui désire occuper au mieux sa place dans l'entreprise, en particulier en développant ses aptitudes à la communication.
- Donner à chacun des possibilités de reconversion en développant ses capacités à raisonner.

6.2.2 Public

La formation s'adresse aux personnes :

- dont le niveau de formation initiale correspond aux classes de seconde, 1re, BEP
- de niveau de formation plus élevé, mais qui veulent réactualiser leurs connaissances ou changer d'activités professionnelles.

6.3 Organisation générale

6.3.1 Déroulement

Les quatre modules de la préparation au DAEU sont organisés chaque année (mais leur ouverture est conditionnée par un nombre suffisant de personnes inscrites). La réussite aux épreuves du diplôme permet d'obtenir le DAEU A (option littéraire) ou le DAEU B (option scientifique).



6.3.3 Les différentes formes d'enseignement

Pour le DAEU A :

Les cours du soir sont organisés en présentiel par le SUP-FC. Les cours correspondant aux quatre modules nécessaires à l'obtention du diplôme ont lieu à partir de 18h en semaine. La répartition hebdomadaire est la suivante :

- Anglais : 3 h
- Expression-Communication : 3 h
- Géographie : 3 h
- Histoire : 3 h

Un calendrier précis sera donné début octobre 2022.

A noter qu'un module de mathématiques est proposé en option. Ce module est intégralement par correspondance pour ceux qui le choisiraient. Anglais et Expression- Communication sont 2 modules obligatoires. Le stagiaire devra ensuite choisir 2 matières parmi les 3 autres proposées pour valider ses 4 modules.

Les cours à distance sont organisés par le Service de Formation Continue de l'Université de Bourgogne (SUFCOB et CFOAD) (03.80.39.50.90).

Pour le DAEU B :

La préparation est entièrement assurée par le SUP-FC. Elle s'adresse à tous les candidats et se fait uniquement à distance avec une possibilité de tutorats également à distance. Pour atténuer les difficultés rencontrées par les stagiaires qui choisissent cette formation scientifique, le SUP-FC propose une année de remise à niveau (niveau 1). Celle-ci leur permet de suivre avec profit la deuxième année (niveau 2) qui porte sur le programme de l'examen.

Les cours (niveau 1 ou niveau 2) sont envoyés aux stagiaires. Ceux-ci doivent étudier seuls les cours au rythme qui leur est proposé. Les cours sont accompagnés d'exercices et de tests corrigés qui permettent aux stagiaires de vérifier si les notions présentées sont bien assimilées.

Le tutorat proposé à distance, consiste en une aide et un suivi des stagiaires. Un centre de tutorat est ouvert à Besançon. Les séances de tutorat se déroulent en semaine en fin de journée. Pour cette année, il est prévu à Besançon :

Niveau 1 :

- 40 h d'enseignement scientifique
- 20 h d'expression communication
- 20 h de mathématiques

Niveau 2 :

- 35 h d'expression communication
- 35 h de mathématiques
- 35 h de physique
- 35 h de chimie
- 15 h de SVT



Les modules d'expression communication et de mathématiques sont obligatoires. Le stagiaire devra choisir 2 modules parmi les 3 restants pour avoir ses 4 matières nécessaires à l'obtention du diplôme. Un calendrier précis sera donné début octobre 2022.

Le tutorat n'est pas obligatoire pour se présenter à l'examen. Il va de soi qu'il est vivement recommandé à tous les stagiaires de le suivre. En revanche, l'assiduité au tutorat est obligatoire pour les stagiaires qui s'y sont inscrits.



7 COÛT DE LA FORMATION DAEU

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

→ **Droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2022-2023 :

- 170 € pour une inscription en DAEU A ou B
- 100 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),

→ **Droits pédagogiques** :

- pour l'inscription en DAEU A ou B: 150 € / module ou 500 € les 4 modules
- pour l'inscription en remise à niveau du DAEU B :
 - Français : 100 €
 - Mathématiques et Enseignement scientifique : 220 €
 - 300 € les 3 modules
- pour une inscription au titre de la Formation Continue, veuillez contacter le service SeFoCAI à l'adresse : sefocal@univ-fcomte.fr
- **Consultation de copies** : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne, auquel s'ajoutent 2,20 € de frais de traitement par demande.

Les seuls titres de paiement admis sont :

- la carte bancaire ;
- le chèque bancaire ou postal ;
- le virement bancaire (cf. RIB ci-dessous) en indiquant impérativement SUP-FC dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

RIB : 10071-25000-00001002577-08
IBAN : FR76-1007-1250-0000-0010-0257-708
BIC : TRPUFRP1

- Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre impérativement le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.
- Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.



Important : Le Conseil Régional subventionne le DAEU et les candidats participent tous au financement de leur formation. Les salariés pris en charge par leur employeur ou en congé de formation doivent prendre contact avec le service de Formation Continue et Alternance de l'Université de Franche-Comté :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOC'AL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36 A Avenue de l'Observatoire 25030 BESANCON CEDEX
<http://formation-continue.univ-fcomte.fr> Courriel : sefocal@univ-fcomte.fr
Accueil : 03 81 66 61 21

Un conseiller formation vous accompagnera dans vos démarches administratives et financières relatives au financement de votre formation.



8 M3C ET ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES

8.1 Organisation des enseignements

8.1.1 Organisation de l'année et interruption des cours ou du tutorat

Les enseignements (tutorat) se déroulent du lundi 10 octobre 2022 au samedi 3 juin 2023 inclus, de 18h (17h pour le DAEU B) à 20h ou 21h en semaine et le samedi matin. Les périodes d'interruption des cours sont les suivantes :

- du samedi 17 décembre 2022 après les cours au mardi 3 janvier 2023 au matin
- du samedi 11 février 2023 après les cours au lundi 20 février au matin.
- du samedi 8 avril 2023 après les cours au lundi 24 avril 2023 au matin

Afin de rattraper certains cours ou séances de tutorat qui n'auraient pas pu avoir lieu le jour prévu (absence de l'enseignant, jours fériés), certains enseignants sont susceptibles de proposer des séances de rattrapage pendant les périodes d'interruption des cours.

8.1.2 Contrôle des séances

Chaque stagiaire doit signer impérativement une feuille de présence à chaque cours ou séance de tutorat.

8.1.3 Contrôle du suivi de la formation

Les textes officiels stipulent que seuls les stagiaires ayant suivi la formation pourront se présenter à l'examen du DAEU.

- Pour les stagiaires du DAEU A, la signature de la feuille de présence aux cours servira de justificatif.
- Pour les stagiaires du DAEU B, le contrôle du suivi de la formation se fera sous forme de devoirs (4 à 6 suivant les matières), qu'ils devront remettre en respectant le calendrier. La signature de la feuille de présence au tutorat peut servir également de contrôle du suivi.

Important :

Les stagiaires n'auront pas le droit de se présenter aux examens s'ils ne remplissent pas au moins l'une de ces conditions :

- présence aux cours ou aux tutorats justifiée par la signature à chaque séance de la liste d'émargement
- remise des devoirs de l'année préparatoire au DAEU B

LES ÉTUDIANTS REDOUBLANTS NE SONT EN AUCUN CAS DISPENSÉS DES COURS.

8.2 Modalités des examens

8.2.1 Date des examens

Les épreuves auront lieu du 12 au 16 juin 2023.

8.2.2 Mode de contrôle

Deux possibilités sont offertes aussi bien pour l'enseignement par correspondance que pour l'enseignement avec tutorat ou en cours du soir. Le choix se fait séparément pour chaque matière entre :



- Évaluation des connaissances par un examen final seul.
- Évaluation des connaissances par contrôle continu et examen final.

Dans ce second cas, chacun des deux modes de contrôle intervient pour 50% dans le calcul de la note finale. Le contrôle continu consiste en 4 épreuves au moins dans chaque matière. Les 3 meilleures notes sont prises en compte dans le calcul de la note finale.

Important

Le déroulement des épreuves du contrôle continu aura lieu à Besançon.

Le calendrier des épreuves du contrôle continu sera distribué début octobre 2022 à la suite de l'entretien.

8.2.3 Présentation aux épreuves

Les épreuves du DAEU peuvent être organisées selon l'une des deux dispositions suivantes :

Les modules groupés : le candidat passe obligatoirement les 4 épreuves la même année. Le DAEU lui est délivré s'il a une moyenne générale au moins égale à 10/20. En cas d'échec, il ne peut pas conserver les notes au-dessus de la moyenne.

Les modules capitalisables : le candidat passe chaque année 1 à 4 épreuves. Il conserve les notes supérieures à la moyenne. Le DAEU lui est délivré lorsqu'il a obtenu la moyenne à chaque épreuve. Les points au-dessus de la moyenne dans une épreuve ne peuvent pas compenser une note inférieure à la moyenne dans une autre épreuve.

Les choix du mode de contrôle et de la présentation aux épreuves se fait lors de l'entretien prévu début octobre 2022. Le choix des matières optionnelles est définitif et ne pourra pas être modifié lors des réinscriptions futures. Toutefois, lors d'une réinscription et pour des raisons valables, le choix peut être modifié après entretien avec un enseignant de la formation.

Important : ces choix ne peuvent pas être modifiés après la période d'inscription.

8.2.4 Epreuves du diplôme

- DAEU A

Deux épreuves obligatoires

Français : niveau terminale (dissertation, résumé, ou contraction de texte).

Langue vivante (anglais) : série L du baccalauréat.

Deux épreuves optionnelles parmi

Histoire contemporaine : programme inspiré du baccalauréat 2021.

Géographie : programme inspiré du baccalauréat 2021.

Mathématiques : programme de mathématiques inspiré du baccalauréat 2021.

- DAEU B

Deux épreuves obligatoires

Français : niveau terminale (dissertation d'ordre général, résumé, ou contraction de texte)

Mathématiques : programme de mathématiques inspiré du baccalauréat 2021.

Deux épreuves optionnelles parmi

Physique : programme de mathématiques inspiré du baccalauréat 2021

Chimie : programme de mathématiques inspiré du baccalauréat 2021

Sciences de la Vie et de la Terre : programme inspiré du baccalauréat 2021





9 STRUCTURE DU DAEU OPTION A

PERIODE	INTITULE	CREDITS
DAEU A modules capitalisables		
▼	VVDCAP1 - ANGLAIS CAPITALISABLE	15.0
A	VVDANGL - Anglais	15.0
▼	VVDCAP2 - FRANÇAIS CAPITALISABLE	15.0
A	VVDFRAN - Français	15.0
▼	VVDCAP3 - CHOIX 1 CAPITALISABLE	15.0
A	VVDGEOG - Géographie	15.0
A	VVDHIST - Histoire	15.0
A	VVDMATH - Mathématiques	15.0
▼	VVDCAP4 - CHOIX 2 CAPITALISABLE	15.0
A	VVDGEOG - Géographie	15.0
A	VVDHIST - Histoire	15.0
A	VVDMATH - Mathématiques	15.0



DAEU A moyenne générale

A	VVDANGL - ANGLAIS	15.0
A	VVDFRAN - FRANÇAIS	15.0
▼	VVDOPMO - CHOIX MOYENNE GÉNÉRALE	30.0
A	VVDGEOG - Géographie	15.0
A	VVDHIST - Histoire	15.0
A	VVDMATH - Mathématiques	15.0

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)



10

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU DAEU OPTION A

VVDCAPI Anglais capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVDANGL Anglais

DESCRIPTION

Ce premier module est obligatoire.

OBJECTIFS

VVDANGL Anglais

**Crédits:
15.0**

Enseigné toute l'année

Intervenant : Lawrence-joachim HOUVILLE

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Avoir une connaissance correcte des règles fondamentales de la grammaire et un vocabulaire minimum.

OBJECTIFS

Le programme reprend les règles fondamentales de la grammaire et les approfondit :

- utilisation des temps,
- maniement du superlatif,
- maniement du comparatif,
- emploi des modaux, . . .

Le cours prépare à l'examen final dont l'objectif est l'évaluation de :

- la compétence linguistique (grammaire)
- la compréhension d'un texte (littéraire ou de la presse écrite)
- l'expression écrite
- l'expression orale
- la traduction

La compréhension d'un texte se fait à partir de questions et d'affirmations sur le texte qui permettent de vérifier si le sens du passage a été appréhendé. L'expression écrite consiste en une « rédaction » d'environ 150 à 200 mots.



VVDCAP2 Français capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVDFRAN Français

DESCRIPTION

Ce deuxième module est obligatoire.

BIBLIOGRAPHIE

VVDFRAN Français

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Sandra MARQUES

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau 2de et des bases littéraires et linguistiques de 3ème générale.

OBJECTIFS

Le programme porte sur un genre littéraire qui traverse l'ensemble de la littérature française, et sur une œuvre.

GENRE : La littérature d'idées du XVIème au XXIème siècle

Il s'agira de montrer comment ce genre s'est développé dans des « genres » très variés qu'ils soient fictionnels ou non et de voir quelles sont les œuvres majeures qui le caractérisent le mieux à un siècle.

Thème au programme : L'Homme et la société

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Etre capable de résumer un texte
- Etre capable de rédiger une dissertation

BIBLIOGRAPHIE

Une œuvre intégrale et des extraits d'œuvres

Général :



- Sidonie Marchal, Le Français au concours pour adultes, Presses universitaires de Franche-Comté

Œuvre intégrale :

- Acide Sulfurique d'A. Nothomb

Programme :

Extraits de Rabelais, La Bruyère, Jean de La Fontaine, en poursuivant par ceux de Voltaire, Montesquieu, Diderot ou encore de Molière, Victor Hugo, à ceux des surréalistes jusqu'à Orelsan et A. Souchon.



VVDCAP3 Choix 1 capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVDGEOG Géographie

VVDHIST Histoire

VVDMATH Mathématiques

DESCRIPTION

Ce module fait partie des options à choisir. 2 options doivent être au final choisies pour vous permettre de suivre 4 enseignements différents.

VVDGEOG Géographie

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Pascal GILLON

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re.

OBJECTIFS

- Aider à apprendre un contenu, fruit d'un travail personnel, par l'acquisition de méthodes et d'une compréhension générale des mécanismes mis en jeu, dans laquelle les connaissances peuvent s'insérer dans un cadre logique.
- Aider à l'acquisition de techniques d'analyse, en particulier des documents d'ordre iconographique, graphique ou statistique.
- Les faits ne prennent leur véritable signification qu'à partir du moment où ils sont présentés dans un discours crédible, argumenté, autour d'une expression structurée qui doit traduire la cohésion du raisonnement. En ce sens, l'enseignement aura pour but de contribuer à l'exposé des connaissances.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Première partie : Un espace mondialisé

- Mondialisation et interdépendance
- L'organisation géographique de l'espace mondial

Deuxième partie : Les trois grandes aires de puissance dans le monde



- Les États-Unis : la superpuissance
- La façade atlantique de l'Amérique du Nord
- La puissance économique de l'Union Européenne
- L'Europe rhénane
- L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion
- La mégalopole japonaise

Troisième partie : Des mondes en quête de développement

- Unité et diversité des Suds
- Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen
- La Russie, un état et un espace en recomposition

BIBLIOGRAPHIE

Nous travaillerons sur l'édition Hachette 2004 - Terminales ES, L, S.

VVDHIST Histoire

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Olivier SZWAJA

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Niveau : il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re et de se tenir au courant de l'actualité nationale et internationale.

A ce titre, sont conseillés : les documentaires d'Arte et de la Cinq ou autres, et la consultation de magazines comme Carto ou Diplomatie disponibles dans les maisons de la presse ou de sites en lignes comme Médiapart (payant).

Les thèmes traités sont exigeants car complexes mais ils offrent de précieuses clés de compréhension de l'actualité à la condition de s'intéresser à cette dernière !

OBJECTIFS

- Comprendre les grands enjeux du monde contemporain en interrogeant le passé.
- Apprendre à construire des raisonnements et des analyses argumentées par des faits historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A noter :

Le contenu suivant n'est pas contractuel : des rectifications et des ajustements sont possibles en fonction du niveau des étudiants, de leurs besoins constatés et, dans une certaine mesure, de leurs goûts.

La question 2, en particulier peut ne pas être traitée.



Question 1 : Les États-Unis et le monde de la présidence de Ronald Reagan à nos jours

Ce chapitre présente la diplomatie américaine en la situant dans le temps, à savoir de la fin de la Guerre froide à nos jours (présidence Donald Trump incluse). Le rapport des États-Unis au reste du monde repose sur des options très contradictoires : la croyance en une « destinée manifeste » qui pousse les Américains à intervenir dans les affaires du monde et, à l’opposé, l’isolationnisme qui tend à les maintenir à l’écart des problèmes extérieurs. C’est cette contradiction que retrace le cours, donnant une clé de lecture de l’attitude des Américains face aux autres pays, dans une optique de géopolitique.

Question 2 : Comprendre une période historique par l’analyse des oeuvres d’art : la Renaissance

Pour initier les étudiants à l’histoire de la culture et des idées, ce cours leur apprend à décrypter la peinture de la Renaissance : aspects techniques, contenu, symboles cachés ou non. Ce travail est mis en perspective par une réflexion sur la philosophie Humaniste et les déchirements religieux de l’époque, le tout offrant une approche globale de la culture occidentale du XVIe s.

Question 3 : La République et l’État en France du XIXe s. à nos jours

Cette question présente un exemple d’histoire politique, en deux leçons.

La première est consacrée à la singulière histoire de la république en France, qui met presque un siècle à s’imposer (1792-1877), entre deux retours à la monarchie. Le rôle capital des républicains de la IIIe République dans l’installation définitive de la culture républicaine est analysé avec précision. On apprend à lire une constitution et à décrypter la communication politique des républicains, et on analyse la filiation politique jusqu’à nos jours.

La seconde, intitulée « La république contestée, la république refondée » traite de la période du gouvernement de Vichy durant la seconde Guerre mondiale pour montrer comment les valeurs construites par les républicains de la IIIe République sont niées par un gouvernement réactionnaire et collaborateur. Ensuite, sont abordées les deux grandes refondations républicaines de 1946 et de 1958. La première amène un élargissement des fonctions de l’État, la seconde tente de présenter des institutions opérant la synthèse des expériences républicaines précédentes, tout en intégrant le goût des Français pour un pouvoir présidentiel fort et incarné.

Question 4 : Le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la première Guerre mondiale

Retour à la géopolitique avec la question très complexe du Moyen-Orient. On montre que la région, marquée par une grande diversité, est au coeur d’enjeux internationaux essentiels, en particulier le contrôle du pétrole, et qu’elle est depuis longtemps une région dominée par les grandes puissances, européennes puis américaine. Le cours revient aux sources du conflit israélo-arabe et en présente les développements actuels en insistant sur la question palestinienne. Enfin, les racines et la montée de l’islamisme sont analysées avec précision, en particulier les mouvement jihadistes comme Al-Qaida ou l’EI.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels scolaires conseillés : les manuels de seconde, première et terminale, nouveaux programmes.

VVDMATH Mathématiques

Enseigné toute l’année
Intervenant : Louis JEANJEAN

Crédits:
15.0

DESCRIPTION



Durée : 50 h

PREREQUIS

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première.

C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours est double. Il s'agit d'une part de présenter les notions mathématiques de Terminale S qui seront directement utiles pour réussir en première année universitaire scientifique, d'autre part de contribuer à former aux raisonnements logiques, aux questionnements, et à l'apprentissage de l'autonomie qui sont les meilleurs garants de succès dans les études supérieures.

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le programme proprement dit couvre les notions suivantes :

- Mise en place des outils de base du calcul (divers type opérations, racines carrées, valeur absolue, équations et inéquations du premier et second degré)
- Les suites numériques (notion de suite, convergence de suite, suites particulières, raisonnement par récurrence)
- Notion de fonction numérique (domaine de définition, graphe, composition)
- Limite et continuité d'une fonction
- Dérivée d'une fonction (en particulier d'une fonction composée)
- Fonctions exponentielle et logarithme
- Fonctions trigonométriques
- Intégration (présentation de la notion, méthode pratique d'intégration).



VVDCAP4 Choix 2 capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVDGEOG Géographie

VVDHIST Histoire

VVDMATH Mathématiques

DESCRIPTION

Ce module fait partie des options à choisir. 2 options doivent être au final choisies pour vous permettre de suivre 4 enseignements différents.

VVDGEOG Géographie

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Pascal GILLON

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re.

OBJECTIFS

- Aider à apprendre un contenu, fruit d'un travail personnel, par l'acquisition de méthodes et d'une compréhension générale des mécanismes mis en jeu, dans laquelle les connaissances peuvent s'insérer dans un cadre logique.
- Aider à l'acquisition de techniques d'analyse, en particulier des documents d'ordre iconographique, graphique ou statistique.
- Les faits ne prennent leur véritable signification qu'à partir du moment où ils sont présentés dans un discours crédible, argumenté, autour d'une expression structurée qui doit traduire la cohésion du raisonnement. En ce sens, l'enseignement aura pour but de contribuer à l'exposé des connaissances.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Première partie : Un espace mondialisé

- Mondialisation et interdépendance
- L'organisation géographique de l'espace mondial

Deuxième partie : Les trois grandes aires de puissance dans le monde



- Les États-Unis : la superpuissance
- La façade atlantique de l'Amérique du Nord
- La puissance économique de l'Union Européenne
- L'Europe rhénane
- L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion
- La mégalopole japonaise

Troisième partie : Des mondes en quête de développement

- Unité et diversité des Suds
- Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen
- La Russie, un état et un espace en recomposition

BIBLIOGRAPHIE

Nous travaillerons sur l'édition Hachette 2004 - Terminales ES, L, S.

VVDHIST Histoire

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Olivier SZWAJA

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Niveau : il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re et de se tenir au courant de l'actualité nationale et internationale.

A ce titre, sont conseillés : les documentaires d'Arte et de la Cinq ou autres, et la consultation de magazines comme Carto ou Diplomatie disponibles dans les maisons de la presse ou de sites en lignes comme Médiapart (payant).

Les thèmes traités sont exigeants car complexes mais ils offrent de précieuses clés de compréhension de l'actualité à la condition de s'intéresser à cette dernière !

OBJECTIFS

- Comprendre les grands enjeux du monde contemporain en interrogeant le passé.
- Apprendre à construire des raisonnements et des analyses argumentées par des faits historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A noter :

Le contenu suivant n'est pas contractuel : des rectifications et des ajustements sont possibles en fonction du niveau des étudiants, de leurs besoins constatés et, dans une certaine mesure, de leurs goûts.

La question 2, en particulier peut ne pas être traitée.



Question 1 : Les États-Unis et le monde de la présidence de Ronald Reagan à nos jours

Ce chapitre présente la diplomatie américaine en la situant dans le temps, à savoir de la fin de la Guerre froide à nos jours (présidence Donald Trump incluse). Le rapport des États-Unis au reste du monde repose sur des options très contradictoires : la croyance en une « destinée manifeste » qui pousse les Américains à intervenir dans les affaires du monde et, à l’opposé, l’isolationnisme qui tend à les maintenir à l’écart des problèmes extérieurs. C’est cette contradiction que retrace le cours, donnant une clé de lecture de l’attitude des Américains face aux autres pays, dans une optique de géopolitique.

Question 2 : Comprendre une période historique par l’analyse des oeuvres d’art : la Renaissance

Pour initier les étudiants à l’histoire de la culture et des idées, ce cours leur apprend à décrypter la peinture de la Renaissance : aspects techniques, contenu, symboles cachés ou non. Ce travail est mis en perspective par une réflexion sur la philosophie Humaniste et les déchirements religieux de l’époque, le tout offrant une approche globale de la culture occidentale du XVIe s.

Question 3 : La République et l’État en France du XIXe s. à nos jours

Cette question présente un exemple d’histoire politique, en deux leçons.

La première est consacrée à la singulière histoire de la république en France, qui met presque un siècle à s’imposer (1792-1877), entre deux retours à la monarchie. Le rôle capital des républicains de la IIIe République dans l’installation définitive de la culture républicaine est analysé avec précision. On apprend à lire une constitution et à décrypter la communication politique des républicains, et on analyse la filiation politique jusqu’à nos jours.

La seconde, intitulée « La république contestée, la république refondée » traite de la période du gouvernement de Vichy durant la seconde Guerre mondiale pour montrer comment les valeurs construites par les républicains de la IIIe République sont niées par un gouvernement réactionnaire et collaborateur. Ensuite, sont abordées les deux grandes refondations républicaines de 1946 et de 1958. La première amène un élargissement des fonctions de l’État, la seconde tente de présenter des institutions opérant la synthèse des expériences républicaines précédentes, tout en intégrant le goût des Français pour un pouvoir présidentiel fort et incarné.

Question 4 : Le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la première Guerre mondiale

Retour à la géopolitique avec la question très complexe du Moyen-Orient. On montre que la région, marquée par une grande diversité, est au coeur d’enjeux internationaux essentiels, en particulier le contrôle du pétrole, et qu’elle est depuis longtemps une région dominée par les grandes puissances, européennes puis américaine. Le cours revient aux sources du conflit israélo-arabe et en présente les développements actuels en insistant sur la question palestinienne. Enfin, les racines et la montée de l’islamisme sont analysées avec précision, en particulier les mouvement jihadistes comme Al-Qaida ou l’EI.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels scolaires conseillés : les manuels de seconde, première et terminale, nouveaux programmes.

VVDMATH Mathématiques

Enseigné toute l’année
Intervenant : Louis JEANJEAN

Crédits:
15.0

DESCRIPTION



Durée : 50 h

PREREQUIS

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première.

C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours est double. Il s'agit d'une part de présenter les notions mathématiques de Terminale S qui seront directement utiles pour réussir en première année universitaire scientifique, d'autre part de contribuer à former aux raisonnements logiques, aux questionnements, et à l'apprentissage de l'autonomie qui sont les meilleurs garants de succès dans les études supérieures.

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le programme proprement dit couvre les notions suivantes :

- Mise en place des outils de base du calcul (divers type opérations, racines carrées, valeur absolue, équations et inéquations du premier et second degré)
- Les suites numériques (notion de suite, convergence de suite, suites particulières, raisonnement par récurrence)
- Notion de fonction numérique (domaine de définition, graphe, composition)
- Limite et continuité d'une fonction
- Dérivée d'une fonction (en particulier d'une fonction composée)
- Fonctions exponentielle et logarithme
- Fonctions trigonométriques
- Intégration (présentation de la notion, méthode pratique d'intégration).



VVDANGL Anglais

Crédits: 15.0

Responsable : Lawrence-joachim HOUVILLE

Intervenant : Lawrence-joachim HOUVILLE

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Avoir une connaissance correcte des règles fondamentales de la grammaire et un vocabulaire minimum.

OBJECTIFS

Le programme reprend les règles fondamentales de la grammaire et les approfondit :

- utilisation des temps,
- maniement du superlatif,
- maniement du comparatif,
- emploi des modaux, . . .

Le cours prépare à l'examen final dont l'objectif est l'évaluation de :

- la compétence linguistique (grammaire)
- la compréhension d'un texte (littéraire ou de la presse écrite)
- l'expression écrite
- l'expression orale
- la traduction

La compréhension d'un texte se fait à partir de questions et d'affirmations sur le texte qui permettent de vérifier si le sens du passage a été appréhendé. L'expression écrite consiste en une « rédaction » d'environ 150 à 200 mots.



Intervenant : Sandra MARQUES

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau 2de et des bases littéraires et linguistiques de 3ème générale.

OBJECTIFS

Le programme porte sur un genre littéraire qui traverse l'ensemble de la littérature française, et sur une œuvre.

GENRE : La littérature d'idées du XVIème au XXIème siècle

Il s'agira de montrer comment ce genre s'est développé dans des « genres » très variés qu'ils soient fictionnels ou non et de voir quelles sont les œuvres majeures qui le caractérisent le mieux à un siècle.

Thème au programme : L'Homme et la société

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Etre capable de résumer un texte
- Etre capable de rédiger une dissertation

BIBLIOGRAPHIE

Une œuvre intégrale et des extraits d'œuvres

Général :

- Sidonie Marchal, Le Français au concours pour adultes, Presses universitaires de Franche-Comté

Œuvre intégrale :

- Acide Sulfurique d'A. Nothomb

Programme :

Extraits de Rabelais, La Bruyère, Jean de La Fontaine, en poursuivant par ceux de Voltaire, Montesquieu, Diderot ou encore de Molière, Victor Hugo, à ceux des surréalistes jusqu'à Orelsan et A. Souchon.



VVDOPMO Choix moyenne générale

Crédits: 30.0

Est composé de :

VVDGEOG Géographie

VVDHIST Histoire

VVDMATH Mathématiques

DESCRIPTION

Dans cette manière de préparer le DAEU, 4 modules doivent être suivis pendant l'année. Les notes obtenues dans chaque matière seront alors moyennées en fin d'année.

VVDGEOG Géographie

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Pascal GILLON

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re.

OBJECTIFS

- Aider à apprendre un contenu, fruit d'un travail personnel, par l'acquisition de méthodes et d'une compréhension générale des mécanismes mis en jeu, dans laquelle les connaissances peuvent s'insérer dans un cadre logique.
- Aider à l'acquisition de techniques d'analyse, en particulier des documents d'ordre iconographique, graphique ou statistique.
- Les faits ne prennent leur véritable signification qu'à partir du moment où ils sont présentés dans un discours crédible, argumenté, autour d'une expression structurée qui doit traduire la cohésion du raisonnement. En ce sens, l'enseignement aura pour but de contribuer à l'exposé des connaissances.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Première partie : Un espace mondialisé

- Mondialisation et interdépendance
- L'organisation géographique de l'espace mondial

Deuxième partie : Les trois grandes aires de puissance dans le monde



- Les États-Unis : la superpuissance
- La façade atlantique de l'Amérique du Nord
- La puissance économique de l'Union Européenne
- L'Europe rhénane
- L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion
- La mégalopole japonaise

Troisième partie : Des mondes en quête de développement

- Unité et diversité des Suds
- Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen
- La Russie, un état et un espace en recomposition

BIBLIOGRAPHIE

Nous travaillerons sur l'édition Hachette 2004 - Terminales ES, L, S.

VVDHIST Histoire

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Olivier SZWAJA

DESCRIPTION

Durée : 90 heures

PREREQUIS

Niveau : il est recommandé d'avoir une culture générale correspondant à un niveau de 1re et de se tenir au courant de l'actualité nationale et internationale.

A ce titre, sont conseillés : les documentaires d'Arte et de la Cinq ou autres, et la consultation de magazines comme Carto ou Diplomatie disponibles dans les maisons de la presse ou de sites en lignes comme Médiapart (payant).

Les thèmes traités sont exigeants car complexes mais ils offrent de précieuses clés de compréhension de l'actualité à la condition de s'intéresser à cette dernière !

OBJECTIFS

- Comprendre les grands enjeux du monde contemporain en interrogeant le passé.
- Apprendre à construire des raisonnements et des analyses argumentées par des faits historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

A noter :

Le contenu suivant n'est pas contractuel : des rectifications et des ajustements sont possibles en fonction du niveau des étudiants, de leurs besoins constatés et, dans une certaine mesure, de leurs goûts.

La question 2, en particulier peut ne pas être traitée.

**Question 1 :** Les États-Unis et le monde de la présidence de Ronald Reagan à nos jours

Ce chapitre présente la diplomatie américaine en la situant dans le temps, à savoir de la fin de la Guerre froide à nos jours (présidence Donald Trump incluse). Le rapport des États-Unis au reste du monde repose sur des options très contradictoires : la croyance en une « destinée manifeste » qui pousse les Américains à intervenir dans les affaires du monde et, à l'opposé, l'isolationnisme qui tend à les maintenir à l'écart des problèmes extérieurs. C'est cette contradiction que retrace le cours, donnant une clé de lecture de l'attitude des Américains face aux autres pays, dans une optique de géopolitique.

Question 2 : Comprendre une période historique par l'analyse des oeuvres d'art : la Renaissance

Pour initier les étudiants à l'histoire de la culture et des idées, ce cours leur apprend à décrypter la peinture de la Renaissance : aspects techniques, contenu, symboles cachés ou non. Ce travail est mis en perspective par une réflexion sur la philosophie Humaniste et les déchirements religieux de l'époque, le tout offrant une approche globale de la culture occidentale du XVIe s.

Question 3 : La République et l'État en France du XIXe s. à nos jours

Cette question présente un exemple d'histoire politique, en deux leçons.

La première est consacrée à la singulière histoire de la république en France, qui met presque un siècle à s'imposer (1792-1877), entre deux retours à la monarchie. Le rôle capital des républicains de la IIIe République dans l'installation définitive de la culture républicaine est analysé avec précision. On apprend à lire une constitution et à décrypter la communication politique des républicains, et on analyse la filiation politique jusqu'à nos jours.

La seconde, intitulée « La république contestée, la république refondée » traite de la période du gouvernement de Vichy durant la seconde Guerre mondiale pour montrer comment les valeurs construites par les républicains de la IIIe République sont niées par un gouvernement réactionnaire et collaborateur. Ensuite, sont abordées les deux grandes refondations républicaines de 1946 et de 1958. La première amène un élargissement des fonctions de l'État, la seconde tente de présenter des institutions opérant la synthèse des expériences républicaines précédentes, tout en intégrant le goût des Français pour un pouvoir présidentiel fort et incarné.

Question 4 : Le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la première Guerre mondiale

Retour à la géopolitique avec la question très complexe du Moyen-Orient. On montre que la région, marquée par une grande diversité, est au coeur d'enjeux internationaux essentiels, en particulier le contrôle du pétrole, et qu'elle est depuis longtemps une région dominée par les grandes puissances, européennes puis américaine. Le cours revient aux sources du conflit israélo-arabe et en présente les développements actuels en insistant sur la question palestinienne. Enfin, les racines et la montée de l'islamisme sont analysées avec précision, en particulier les mouvement jihadistes comme Al-Qaida ou l'EI.

BIBLIOGRAPHIE

Manuels scolaires conseillés : les manuels de seconde, première et terminale, nouveaux programmes.

VVDMATH Mathématiques

Enseigné toute l'année
Intervenant : Louis JEANJEAN

Crédits:
15.0

DESCRIPTION



Durée : 50 h

PREREQUIS

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première.

C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours est double. Il s'agit d'une part de présenter les notions mathématiques de Terminale S qui seront directement utiles pour réussir en première année universitaire scientifique, d'autre part de contribuer à former aux raisonnements logiques, aux questionnements, et à l'apprentissage de l'autonomie qui sont les meilleurs garants de succès dans les études supérieures.

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le programme proprement dit couvre les notions suivantes :

- Mise en place des outils de base du calcul (divers type opérations, racines carrées, valeur absolue, équations et inéquations du premier et second degré)
- Les suites numériques (notion de suite, convergence de suite, suites particulières, raisonnement par récurrence)
- Notion de fonction numérique (domaine de définition, graphe, composition)
- Limite et continuité d'une fonction
- Dérivée d'une fonction (en particulier d'une fonction composée)
- Fonctions exponentielle et logarithme
- Fonctions trigonométriques
- Intégration (présentation de la notion, méthode pratique d'intégration).



11 STRUCTURE DU DAEU OPTION B

PERIODE	INTITULE	CREDITS
DAEU B modules capitalisables		
▼	VVBCAP1 - FRANÇAIS CAPITALISABLE	15.0
A	VVBFran - Français	15.0
▼	VVBCAP2 - MATHÉMATIQUES CAPITALISABLE	15.0
A	VVBMATH - Mathématiques	15.0
▼	VVBCAP3 - CHOIX 1 CAPITALISABLE	15.0
A	VVBCHIM - Chimie	15.0
A	VVBPHYS - Physique	15.0
A	VVBSVT - Sciences de la vie et de la Terre	15.0
▼	VVBCAP4 - CHOIX 2 CAPITALISABLE	15.0
A	VVBCHIM - Chimie	15.0
A	VVBPHYS - Physique	15.0
A	VVBSVT - Sciences de la vie et de la Terre	15.0



DAEU B moyenne générale

A	VVBFran - Français	15.0
A	VVBMATH - Mathématiques	15.0
▼	VVBOPMO - Choix moyenne générale	30.0
A	VVBCHIM - Chimie	15.0
A	VVBPHYS - Physique	15.0
A	VVBSVT - Sciences de la vie et de la Terre	15.0

Les périodes :

	Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
	Enseigné en période 2 (février à mai)
	Enseigné toute l'année (octobre à mai)



12

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU DAEU OPTION B

VVBCAP1 Français capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVBFRAN Français

DESCRIPTION

Ce module fait partie des 2 matières obligatoires en DAEU.

VVBFRAN Français

**Crédits:
15.0**

Enseigné toute l'année
Intervenant : Florent MONTCLAIR

DESCRIPTION

2e année (préparation à l'épreuve) 50 h

PREREQUIS

Les connaissances de seconde et de première sont nécessaires pour suivre ce module.

OBJECTIFS

Le programme porte sur deux genres littéraires qui traversent l'ensemble de la littérature française. Le premier est le genre romanesque : à partir des oeuvres médiévales, le cours montrera comment le roman français connaît de grandes périodes de définitions avant de multiplier les formes et les genres au XXe siècle.

Le second est la littérature fantastique. Il s'agira de montrer comment ce genre se développe, quelles sont les grandes définitions qui permettent de le cerner et quelles sont les oeuvres qui le caractérisent le mieux à chaque siècle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir résumer un texte en suivant les consignes de l'énoncé
- Dissserter sur un thème

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages au programme (en oeuvres intégrales ou en extraits)

Général

Sidonie Marchal, Le français au concours pour adultes, Presses Universitaires de Franche-Comté



Genre romanesque

Il sera en particulier étudié "L'Etranger" de Camus

Genre fantastique

- Mérimée, La Vénus d'Ille
- Balzac, La Peau de Chagrin
- Martin Balmont, Enquête dans un pays en guerre
- Nodier, Le Vampire



VVBCAP2 Mathématiques capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVBMATH Mathématiques

DESCRIPTION

Ce module fait partie des 2 matières obligatoires en DAEU.

VVBMATH Mathématiques

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Louis JEANJEAN

DESCRIPTION

Durée : 50 h

PREREQUIS

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première.

C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours est double. Il s'agit d'une part de présenter les notions mathématiques de Terminale S qui seront directement utiles pour réussir en première année universitaire scientifique, d'autre part de contribuer à former aux raisonnements logiques, aux questionnements, et à l'apprentissage de l'autonomie qui sont les meilleurs garants de succès dans les études supérieures.

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le programme proprement dit couvre les notions suivantes :

- Mise en place des outils de base du calcul (divers type opérations, racines carrées, valeur absolue, équations et inéquations du premier et second degré)
- Les suites numériques (notion de suite, convergence de suite, suites particulières, raisonnement par récurrence)
- Notion de fonction numérique (domaine de définition, graphe, composition)



- Limite et continuité d'une fonction.
- Dérivée d'une fonction (en particulier d'une fonction composée)
- Fonctions exponentielle et logarithme
- Fonctions trigonométriques
- Intégration (présentation de la notion, méthode pratique d'intégration).



VVBCAP3 Choix 1 capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVBCHIM Chimie

VVBPHYS Physique

VVBSVT Sciences de la vie et de la Terre

DESCRIPTION

Ces modules font partie des 2 options à choisir pour vous permettre d'obtenir le DAEU.

VVBCHIM Chimie

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année

Intervenant : Mathilde BUGNON-HENRIET, Jerome HUSSON

DESCRIPTION

Durée : 50 h

PREREQUIS

Un niveau de première avec des spécialités en mathématiques et physique chimie est nécessaire pour suivre l'année préparatoire au diplôme du DAEU B.

Dans le cas contraire, l'année de remise à niveau est fortement conseillée pour permettre d'acquérir les connaissances suffisantes.

OBJECTIFS

Amener les candidats à pouvoir se présenter avec succès à l'examen de DAEU.

Le sujet d'examen porte sur le programme de chimie de la classe de terminale avec spécialité « physique - chimie ».

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Afin d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite à l'examen de DAEU, le programme est le suivant :

Chimie générale

1. Acide - base : pH, couples, diagramme de prédominance, équilibre chimique, quotient de réaction, solution tampon
2. Titrages par étalonnage : spectrophotométrie, conductimétrie
3. Titrages directs : pH- métrie, conductimétrie, colorimétrie



4. Cinétique chimique : facteurs, catalyseur, loi de vitesse d'ordre 1
5. Oxydo-réduction : réactions, piles

Chimie organique

1. Schéma de Lewis, électronégativité des atomes
2. Formules brutes et semi-développées, nomenclature
3. Spectroscopie IR
4. Etapes d'un protocole et rendement d'une synthèse organique

VVBPHYS Physique

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Mathilde BUGNON-HENRIET et Fabien PICAUD

DESCRIPTION

Durée : 2e année, 50 h

PREREQUIS

Un niveau de première avec des spécialités en mathématiques et physique chimie est nécessaire pour suivre l'année préparatoire au diplôme du DAEU B.

Dans le cas contraire, l'année de remise à niveau est fortement conseillée pour permettre d'acquérir les connaissances suffisantes.

OBJECTIFS

Amener les candidats à pouvoir se présenter avec succès à l'examen de DAEU.

Le sujet d'examen porte sur le programme de physique de la classe de terminale avec spécialité « physique – chimie ».

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Afin d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite à l'examen de DAEU, le programme est le suivant :

1. Cinématique : mouvement, vitesse, accélération
2. Lois de Newton
3. Mouvement dans un champ uniforme : champ de pesanteur, champ électrostatique
4. Mouvement dans un champ de gravitation
5. Écoulement d'un fluide : poussée d'Archimède, loi de Bernoulli
6. Optique : réflexion réfraction, dispersion
7. Lumière : lentilles convergentes, modèle de la lunette astronomique
8. Électricité : charge électrique, loi de Coulomb
9. Électricité : lois générales, puissance et énergie



10. Electricité : condensateur, circuit RC

VVBSVT Sciences de la vie et de la Terre

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année

Intervenant : Anne-veronique WALTER SIMONNET, Nicolas CAPELLI, Pascale BOURGEADE

DESCRIPTION

Durée : 2e année : 50 h

PREREQUIS

Public ayant arrêté leurs études soit après l'obtention d'un BEP à caractère scientifique, soit au niveau d'une classe de première scientifique des lycées.

OBJECTIFS

Donner un niveau correspondant à l'enseignement obligatoire du baccalauréat série S, dans le but de permettre aux stagiaires de s'inscrire ensuite dans des formations supérieures (BTS, IUT, ...).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Enseignements de biologie (P. Bourgeade, N. Capelli) (35 h) :

I - Unicité génétique et transmission des caractères héréditaires

1. Mécanismes de la transmission de l'information génétique : ADN, cycle cellulaire, code génétique, biosynthèse des protéines, polymorphisme génique et mutations, quelques aspects de la génétique humaine.

II - De la plante sauvage à la plante domestiquée

1. L'organisation fonctionnelle des plantes à fleurs en lien avec leur vie fixée : nature des échanges avec le milieu, surfaces d'échanges avec le milieu, systèmes de communication assurant le transport de matière dans la plante. Réponses des Végétaux à la variabilité des paramètres du milieu.
2. Les plantes productrices de matière organique
3. La reproduction des plantes entre vie fixée et mobilité : organisation d'une fleur, fécondation, dispersion des graines, relation plante-animal issue d'une coévolution.
4. La domestication des plantes : des plantes sauvages aux plantes domestiquées. Les différentes techniques d'amélioration des plantes : de la sélection empirique aux biotechnologies.

III - Le corps humain et la santé

1. Quelques aspects du fonctionnement des centres nerveux : l'établissement du réflexe de posture, nature et propagation du message nerveux, le rôle intégrateur des centres nerveux, l'organisation fonctionnelle de l'encéphale et le déclenchement de l'activité gestuelle.
2. Produire le mouvement : contraction musculaire et apport d'énergie. La cellule musculaire,



l'origine de l'énergie nécessaire à la contraction de la cellule musculaire, le contrôle des flux de glucose (régulation de la glycémie).

3. Comportement et stress : adaptabilité de l'organisme.

Enseignement des Sciences de la Terre (Anne-Véronique, Walter-Simonnet) (15h) :

- Le système solaire : structure et caractéristiques du système solaire et de la Terre.
- Géodynamique interne : structure et composition de la terre, énergie, séismes, volcanisme, magnétisme et paléomagnétisme, tectonique des plaques, convergence, subduction, collision, chaînes de montagne.
- Géodynamique externe : atmosphère, hydrosphère, érosion, sédimentation. Le temps en géologie : datations relatives et absolues.
- Histoire de la Terre : histoire géologique, changements géologiques et modifications de la biosphère : disparition, apparition d'espèces, la lignée humaine et les environnements quaternaires.



VVBCAP4 Choix 2 capitalisable

Crédits: 15.0

Est composé de :

VVBCHIM Chimie

VVBPHYS Physique

VVBSVT Sciences de la vie et de la Terre

DESCRIPTION

Ces modules font partie des 2 options à choisir pour vous permettre d'obtenir le DAEU.

VVBCHIM Chimie

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année

Intervenant : Mathilde BUGNON-HENRIET, Jerome HUSSON

DESCRIPTION

Durée : 50 h

PREREQUIS

Un niveau de première avec des spécialités en mathématiques et physique chimie est nécessaire pour suivre l'année préparatoire au diplôme du DAEU B.

Dans le cas contraire, l'année de remise à niveau est fortement conseillée pour permettre d'acquérir les connaissances suffisantes.

OBJECTIFS

Amener les candidats à pouvoir se présenter avec succès à l'examen de DAEU.

Le sujet d'examen porte sur le programme de chimie de la classe de terminale avec spécialité « physique - chimie ».

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Afin d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite à l'examen de DAEU, le programme est le suivant :

Chimie générale

1. Acide - base : pH, couples, diagramme de prédominance, équilibre chimique, quotient de réaction, solution tampon
2. Titrages par étalonnage : spectrophotométrie, conductimétrie
3. Titrages directs : pH- métrie, conductimétrie, colorimétrie



4. Cinétique chimique : facteurs, catalyseur, loi de vitesse d'ordre 1
5. Oxydo-réduction : réactions, piles

Chimie organique

1. Schéma de Lewis, électronégativité des atomes
2. Formules brutes et semi-développées, nomenclature
3. Spectroscopie IR
4. Etapes d'un protocole et rendement d'une synthèse organique

VVBPHYS Physique

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année
Intervenant : Mathilde BUGNON-HENRIET et Fabien PICAUD

DESCRIPTION

Durée : 2e année, 50 h

PREREQUIS

Un niveau de première avec des spécialités en mathématiques et physique chimie est nécessaire pour suivre l'année préparatoire au diplôme du DAEU B.

Dans le cas contraire, l'année de remise à niveau est fortement conseillée pour permettre d'acquérir les connaissances suffisantes.

OBJECTIFS

Amener les candidats à pouvoir se présenter avec succès à l'examen de DAEU.

Le sujet d'examen porte sur le programme de physique de la classe de terminale avec spécialité « physique – chimie ».

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Afin d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite à l'examen de DAEU, le programme est le suivant :

1. Cinématique : mouvement, vitesse, accélération
2. Lois de Newton
3. Mouvement dans un champ uniforme : champ de pesanteur, champ électrostatique
4. Mouvement dans un champ de gravitation
5. Écoulement d'un fluide : poussée d'Archimède, loi de Bernoulli
6. Optique : réflexion réfraction, dispersion
7. Lumière : lentilles convergentes, modèle de la lunette astronomique
8. Électricité : charge électrique, loi de Coulomb
9. Électricité : lois générales, puissance et énergie



10. Electricité : condensateur, circuit RC

VVBSVT Sciences de la vie et de la Terre

Crédits:
15.0

Enseigné toute l'année

Intervenant : Anne-veronique WALTER SIMONNET, Nicolas CAPELLI, Pascale BOURGEADE

DESCRIPTION

Durée : 2e année : 50 h

PREREQUIS

Public ayant arrêté leurs études soit après l'obtention d'un BEP à caractère scientifique, soit au niveau d'une classe de première scientifique des lycées.

OBJECTIFS

Donner un niveau correspondant à l'enseignement obligatoire du baccalauréat série S, dans le but de permettre aux stagiaires de s'inscrire ensuite dans des formations supérieures (BTS, IUT, ...).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Enseignements de biologie (P. Bourgeade, N. Capelli) (35 h) :

I - Unicité génétique et transmission des caractères héréditaires

1. Mécanismes de la transmission de l'information génétique : ADN, cycle cellulaire, code génétique, biosynthèse des protéines, polymorphisme génique et mutations, quelques aspects de la génétique humaine.

II - De la plante sauvage à la plante domestiquée

1. L'organisation fonctionnelle des plantes à fleurs en lien avec leur vie fixée : nature des échanges avec le milieu, surfaces d'échanges avec le milieu, systèmes de communication assurant le transport de matière dans la plante. Réponses des Végétaux à la variabilité des paramètres du milieu.
2. Les plantes productrices de matière organique
3. La reproduction des plantes entre vie fixée et mobilité : organisation d'une fleur, fécondation, dispersion des graines, relation plante-animal issue d'une coévolution.
4. La domestication des plantes : des plantes sauvages aux plantes domestiquées. Les différentes techniques d'amélioration des plantes : de la sélection empirique aux biotechnologies.

III - Le corps humain et la santé

1. Quelques aspects du fonctionnement des centres nerveux : l'établissement du réflexe de posture, nature et propagation du message nerveux, le rôle intégrateur des centres nerveux, l'organisation fonctionnelle de l'encéphale et le déclenchement de l'activité gestuelle.
2. Produire le mouvement : contraction musculaire et apport d'énergie. La cellule musculaire,



l'origine de l'énergie nécessaire à la contraction de la cellule musculaire, le contrôle des flux de glucose (régulation de la glycémie).

3. Comportement et stress : adaptabilité de l'organisme.

Enseignement des Sciences de la Terre (Anne-Véronique, Walter-Simonnet) (15h) :

- Le système solaire : structure et caractéristiques du système solaire et de la Terre.
- Géodynamique interne : structure et composition de la terre, énergie, séismes, volcanisme, magnétisme et paléomagnétisme, tectonique des plaques, convergence, subduction, collision, chaînes de montagne.
- Géodynamique externe : atmosphère, hydrosphère, érosion, sédimentation. Le temps en géologie : datations relatives et absolues.
- Histoire de la Terre : histoire géologique, changements géologiques et modifications de la biosphère : disparition, apparition d'espèces, la lignée humaine et les environnements quaternaires.



Responsable : Florent MONTCLAIR
Intervenant : Florent MONTCLAIR

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

2e année (préparation à l'épreuve) 50 h

PREREQUIS

Les connaissances de seconde et de première sont nécessaires pour suivre ce module.

OBJECTIFS

Le programme porte sur deux genres littéraires qui traversent l'ensemble de la littérature française. Le premier est le genre romanesque : à partir des oeuvres médiévales, le cours montrera comment le roman français connaît de grandes périodes de définitions avant de multiplier les formes et les genres au XXe siècle. Le second est la littérature fantastique. Il s'agira de montrer comment ce genre se développe, quelles sont les grandes définitions qui permettent de le cerner et quelles sont les oeuvres qui le caractérisent le mieux à chaque siècle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Savoir résumer un texte en suivant les consignes de l'énoncé
- Dissserter sur un thème

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages au programme (en oeuvres intégrales ou en extraits)

Général

Sidonie Marchal, Le français au concours pour adultes, Presses Universitaires de Franche-Comté

Genre romanesque

Il sera en particulier étudié "L'Etranger" de Camus

Genre fantastique

- Mérimée, La Vénus d'Ile
- Balzac, La Peau de Chagrin
- Martin Balmont, Enquête dans un pays en guerre
- Nodier, Le Vampire



VVBMATH Mathématiques

Crédits: 15.0

Responsable : Louis JEANJEAN
Intervenant : Louis JEANJEAN

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 50 h

PREREQUIS

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première.

C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours est double. Il s'agit d'une part de présenter les notions mathématiques de Terminale S qui seront directement utiles pour réussir en première année universitaire scientifique, d'autre part de contribuer à former aux raisonnements logiques, aux questionnements, et à l'apprentissage de l'autonomie qui sont les meilleurs garants de succès dans les études supérieures.

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Le programme proprement dit couvre les notions suivantes :

- Mise en place des outils de base du calcul (divers type opérations, racines carrées, valeur absolue, équations et inéquations du premier et second degré)
- Les suites numériques (notion de suite, convergence de suite, suites particulières, raisonnement par récurrence)
- Notion de fonction numérique (domaine de définition, graphe, composition)
- Limite et continuité d'une fonction.
- Dérivée d'une fonction (en particulier d'une fonction composée)
- Fonctions exponentielle et logarithme
- Fonctions trigonométriques
- Intégration (présentation de la notion, méthode pratique d'intégration).



13 STRUCTURE DU DAEU REMISE À NIVEAU

PERIODE	INTITULE	CREDITS
DAEURN Remise à niveau		
A	VVCFRAN - FRANÇAIS REMISE À NIVEAU	N/C
A	VVCMATH - MATHÉMATIQUES REMISE À NIVEAU	N/C
A	VVCSCIE - ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE REMISE À NIVEAU	N/C



Les périodes :

-  Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
-  Enseigné en période 2 (février à mai)
-  Enseigné toute l'année (octobre à mai)



14

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DU DAEU REMISE À NIVEAU

VVCFRAN Français remise à niveau

Crédits:
None

Responsable : Florent MONTCLAIR

Intervenant : Florent MONTCLAIR

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 50 heures

OBJECTIFS

Acquérir les méthodes de base nécessaires au résumé ou à la dissertation.



VVCMATH Mathématiques remise à niveau

Crédits:
None

Responsable : Antonin PROCHAZKA
Intervenant : Antonin PROCHAZKA

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 50 heures

Afin d'aborder dans de bonnes conditions (connaissances, remise en train, technicité spécifique des mathématiques, maîtrise des calculs, raisonnements élémentaires) l'étude effective d'un programme de Terminale S, il peut s'avérer utile (et parfois même indispensable) de travailler ou réviser les notions des classes de seconde et première. C'est pourquoi ce cours de mathématiques est divisé en deux parties dites Niveau I (programme de seconde et première) et Niveau II (programme de Terminale S), chacun correspondant à une année de travail.

OBJECTIFS

Le but de ce cours de mathématiques est d'amener chaque étudiant à un niveau de Terminale S (sans spécialité Maths).

Les leçons et chapitres sont présentés et agrémentés d'exercices avec solution, d'autres exercices seront l'occasion de mesurer la bonne compréhension des notions introduites ; enfin, des devoirs seront à rédiger régulièrement et à envoyer pour correction.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Calculs numériques et algébriques.
- Équations du premier degré.
- Systèmes d'équations.
- Équations du second degré.
- Inéquations.
- Généralités sur les fonctions. Dérivation.
- Étude de fonctions élémentaires.
- Repérage dans le plan, droites, vecteurs, produit scalaire.
- Introduction aux statistiques et aux probabilités.



VVCSIE Enseignement Scientifique remise à niveau

Crédits:
None

Intervenant : Mathilde Bugnon Henriet, Jérôme Husson, Fabien Picaud

Enseigné toute l'année

DESCRIPTION

Durée : 50 heures

PREREQUIS

Ce cours est une mise à niveau de type seconde générale et première spécialité physique chimie. Il est donc nécessaire d'avoir des connaissances de base en sciences (maths et chimie) pour pouvoir le suivre.

OBJECTIFS

Acquérir le niveau nécessaire pour suivre l'année de préparation au diplôme du DAEU.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

La partie 1 a pour objectif de fournir à l'étudiant la méthodologie minimum à maîtriser pour pouvoir acquérir l'ensemble des compétences attendues en physique et en chimie. Cette méthodologie va également être utilisée pour ceux qui souhaiteraient dans l'année préparatoire au diplôme suivre « sciences de la vie et de la terre »

La partie 2 détaille les chapitres étudiés en physique et en chimie.

Partie 1 : Méthodologie

1. Grandeurs, unités, chiffres significatifs, analyse dimensionnelle
2. Graphiques : tracés et exploitation
3. Mesures algébriques, vecteurs
4. Trigonométrie
5. Fonctions mathématiques utiles en sciences

Partie 2 : Contenus scientifiques

1. Cinématique : référentiel, mouvement
2. Forces : modélisation et principe d'inertie
3. Energie cinétique, potentielle, mécanique
4. Lumière : propagation, réflexion et réfraction
5. Lumière : couleur, synthèses
6. Lumière : modèle ondulatoire et particulaire
7. Lumière : diffraction, interférences
8. Chimie : corps purs, mélanges, solutions.
9. Chimie : atomistique et classification périodique
10. Chimie : transformation chimique, synthèse
11. Chimie : oxydo-réduction
12. Chimie : tableau d'avancement





15 GLOSSAIRE

A

AES : Administration Économique et Sociale
AGE : Administration et Gestion des Entreprises
ATLAS : Logiciel de gestion des centres d'examen
ANNEE SUP-FC : Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (soit un semestre) sur une année universitaire appelée « année 1 SUP-FC », donc d'octobre à mai (et pas seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante « année 2 SUP-FC » d'octobre à mai.

B

BU : Bibliothèques Universitaires

C

CAP : Centre d'Accompagnement Pédagogique
CC : Contrôle Continu
CdeC : Centre de Certification
CeLaB : Centre de Langue de la Bouloie
CLA : Centre de Linguistique Appliquée
CLES : Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
CT : Contrôle Terminal
CTU : Centre de Télé-enseignement Universitaire (centre d'enseignement à distance)
CVEC : Contribution de la Vie Étudiante et de Campus

D

DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEDALE : Fil d'Ariane pour votre inscription
DM : Devoir à la Maison
DVL : Développement et Validation du Logiciel : parcours de master mention Informatique
DAP : Demande d'Admission Préalable: elle est obligatoire pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.
Demi-vitesse : C'est un rythme adapté aux personnes ne pouvant suivre leurs études à plein temps. L'étudiant qui choisit la demi-vitesse va suivre un semestre de cours (au lieu de deux) sur une année universitaire d'octobre à mai. Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai.
DAP : La Demande d'Admission Préalable (DAP) est une procédure d'inscription obligatoire pour tous les étudiants étrangers hors Union Européenne, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, résidant en France ou dans un pays étranger.

E

EAD : Enseignement À Distance
ETP : Études Territoriales et Politiques
ENT : Environnement Numérique de Travail



ECandidat : Logiciel de candidature

EPeda : Logiciel d'inscription

EC : Éléments Constitutifs, appelées EC : sous-modules indépendants et capitalisables au sein de l'UEC dans laquelle ils s'intègrent, et de leur semestre et année universitaires. Comme les UE, les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre. Un EC ne peut appartenir qu'à une seule UEC.

ECTS : European Credit Transfer System : Chaque semestre universitaire, (correspondant à une année-SUP-FC dans le cas de la demi-vitesse), est composé d'UE et/ou d'UEC (incluant la totalité des EC qui les composent) représentant 30 crédits dits ECTS (European Credit Transfer System). Les UE, UEC et EC représentent un nombre donné de crédits ECTS, de telle manière que le nombre de crédits d'une UEC correspond à la somme des crédits de ses EC. Ainsi, pour chacun des diplômes proposés, un semestre universitaire peut être composé de 5 UE de 6 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et 2 UE de 3 crédits, ou de 4 UE de 6 crédits et d'1 UEC de 6 crédits constituée de 2 EC de 3 crédits, etc.

ECUE : Élément Constitutif des Unités d'Enseignement

F

FIED : Fédération inter-universitaire de l'Enseignement à Distance : La FIED est une association loi 1901, créée en 1987 à l'initiative du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur pour représenter l'enseignement universitaire Français à l'international.

FLE : Français Langue Etrangère

FUP : Formations Universitaires Professionnalisantes : elles ont pour objectif de découvrir un domaine ou d'accroître une qualification au regard d'une fonction exercée, de faire évoluer un niveau de qualification en vue d'une progression de carrière, de remettre à jour et de compléter les connaissances déjà acquises. Ces formations ne sont pas diplômantes. Elles sont sanctionnées par la remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant la ou les notes obtenues par le stagiaire s'il décide de se soumettre aux évaluations programmées. Ces formations ne donnent pas lieu à la délivrance de crédits ECTS.

FAQ : Foire aux questions

FIT-EST : Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est

I

INE : Identifiant National Etudiants : il est composé de 11 caractères : 10 chiffres + 1 lettre ou 9 chiffres + 2 lettres.

ITVL : Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes : Parcours de master mention Informatique

I2A : Informatique Avancée et Applications : Parcours de master mention Informatique

M

MAFE : Management Administratif et Financier en Entreprise

Moodle : Plateforme d'apprentissage à distance

M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

O

OPCO : OPérateur de COmpétences



P

PÉRIODE : L'année est décomposée en deux périodes : la période 1 d'octobre à janvier et la période 2 de février à mai.

R

RU : Restaurant Universitaire

S

SEFOC'AL : Service de Formation Continue & Alternance

SPI : Sciences Pour l'Ingénieur

ST : Sciences et Techniques

SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification

SUMPPS : Service universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université

T

TOEIC : Test of English for International Communication

TP : Travaux pratiques

TD : Travaux dirigés

U

UE : Unités d'Enseignement : modules indépendants et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires. Elles sont constituées d'activités de cours, de travaux dirigés et de travaux pratiques. Elles font l'objet d'une évaluation propre.

UEC : Unités d'Enseignement Constituées : UE abstraites dans le sens où elles sont indépendantes et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires, mais elles ne proposent pas d'activités de cours et ne font donc pas l'objet d'une évaluation propre. En fait, les UEC sont simplement formées par l'agrégat de sous-modules, appelés éléments constitutifs.

UFC : Université de Franche-Comté (uFC)

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VES : Validation des Etudes Supérieures

VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU SUP-FC SUR
NOTRE SITE INTERNET :

<https://sup-fc.univ-fcomte.fr>

ET SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX
FACEBOOK, LINKEDIN ET TWITTER

